

LUNDI 4 FEVRIER 1889

ACTUALITES

Les séances au Sénat et aux Comunes, aujourd'hui, seront courtes. Au premier endroit on se bornera à voter l'adresse.

L'agitation pour le Home Rule, en Irlande, continue de plus belle. Chaque jour il y a procès et emprisonnement de députés et de prêtres.

Malgré les efforts constants et surhumains de M. de Lesspès, nous croyons que l'entreprise de Panama est à l'eau. La dernière émission d'actions a complètement manqué.

Tous les journaux que nous recevons par la dernière maille et que nous avons jusqu'à l'accord à dire beaucoup de bien du maiden-speech de M. Lépine.

Peu de réines sont reçues et fêtées par leurs sujets comme l'est l'Alban par ses compatriotes. L'éclat des ovations qu'on lui fait n'est surpassé que par celui de ses triomphes artistiques.

L'hon. M. Rodier, notre nouveau sénateur français, qui vait actuellement plus de deux millions, gagnait, à l'âge de 15 ans, un dollar par semaine comme commissionnaire. Comme Sir Donald Smith, il est le susteneur de beaucoup d'œuvres de charité et nationales.

Les préparatifs du Carnaval monténégrin sont à peu près terminés et les intéressés sont pleins de confiance. Tout de même, on dit que les demandes de chambres aux grands hôtels ne sont pas ce qu'elles ont été précédemment.

Le Travailleur annonce que M. Claudio Janiet visitera les Etats-Unis l'été prochain.

Une lettre particulière lui apprend aussi que M. le lieutenant J. D. Chartrand, officier instructeur à St-Hippolyte du Fort, Gard (France), se propose de venir passer un hiver en 1890, un temps suffisant pour revoir tous ses vieux amis tant du Canada que des Etats-Unis.

M. Faucher de St. Maurice a donné avis de l'intépellation suivante au Parlement de Québec.

M. Faucher de St. Maurice—Lundi par chemin—Intépellation—Quelle position entend prendre le gouvernement de la province de Québec relativement aux résolutions conjointes introduites au Sénat des Etats-Unis par M. Buterworth, de l'Ohio, résolutions autorisant le Président à provoquer des négociations concernant l'union et l'annexion du Canada, ou d'une ou plusieurs provinces avec les Etats-Unis.

A une assemblée des membres de la compagnie d'assurance de Bell, tenue ces jours derniers à Londres, on a déclaré que les affaires de la compagnie en Canada étaient des plus prospères.

Cette industrie de l'assurance a donné l'année dernière 211,000 de profits, égal à 34 par cent, et on compte pour 1889, un profit de 220,000.

On a déclaré un dividende par action de quinze centimes, égal à 22 1/2 par cent. Le commerce de la machine à vapeur avec les Etats-Unis fait de rapides progrès.

Il s'est dit à la chambre de Québec de magnifiques paroles à l'adresse des Frères de la Doctrine Chrétienne, ces vaillants et dévoués éducateurs de la jeunesse.

Sept à huit députés se sont levés pour leur rendre hommage et rappeler leurs innumérables services rendus à la cause de l'éducation.

Le premier ministre rendant l'administration générale par ces éducateurs de l'enfant du peuple, a exprimé le regret que les finances de la province ne fussent pas dans un état assez satisfaisant pour lui permettre de subventionner aussi largement qu'il le voudrait l'Institut des Frères. Il assure toutefois la députation qu'il sera fait quelque chose pour leur venir en aide.

Les dépêches qui nous arrivent de France semblent indiquer que tous les partis acceptent avec assez de calme le résultat de l'élection de dimanche dernier, et que les vaincus, ne songent pas à réagir illégalement, contre la décision du suffrage universel.

On prête au général Boulanger des paroles qui montreraient qu'il comprend les devoirs imposés par la position qui lui est faite.

La France aurait-il dit, est affamée de paix et de travail. En pesant nos impatiences dans ses désirs, nous hâterions la réalisation pacifique de notre programme.

Or, ce programme de M. Boulanger se bornerait à une réforme de l'organisation gouvernementale par les voies constitutionnelles. Mais la république est-elle bien sûre entre ses mains.

De Courrier du Canada : Maintenant pour obtenir le véritable résultat des opérations ordinaires de l'exercice fiscal de 1887-88, il ne nous reste plus qu'à établir la différence des dépenses ordinaires avec les recettes ordinaires :

Dépenses ordi. aires... \$3,566,801
Recettes ordinaires... 3,266,832

\$299,969
Nous voilà donc en présence d'un déficit réel de \$299,969, ou plutôt d'environ \$300,000.

Est-ce le surplus qu'on nous avait annoncé ? Est-ce la légalité de \$700,000 qu'on nous avait promis ? Sept cent mille piastres de surplus transformé en trois cent mille piastres de déficit. Un écart d'un million. Pauvre province de Québec.

C'est M. Vahasse, député de Yamaska, qui a été choisi pour remplacer l'hon. M. Royal dans le comité des Débats.

Sir John n'oublie jamais les journaliers. Il nous a fait un nouvel honneur en demandant deux des nôtres pour proposer et secondar la motion sur le Discours du Trône.

Madame Morin, née Raymond, qui vient de s'éteindre à St. Hyacinthe, était la veuve de feu l'hon. A. N. Morin, dont le nom seul révèle une existence de patriotisme le plus pur et le plus dévoué.

La Patrie annonce, très sérieusement, qu'elle a choisi un député français pour secondar la motion sur le Discours du Trône.

Notre confrère est évidemment indisposé.

M. Cochrane, le nouveau député de Northumberland-Est, a été présenté à la chambre des communes vendredi, par sir John A. Macdonald et par M. Taylor. C'est le neuvième député nouveau que les ministres présentent. M. Larivière de Provencher, sera le dixième.

De la correspondance parlementaire du Star :

M. Lépine a prononcé son discours en français. Sa phrase est littéraire et son énonciation claire. Il attira d'abord l'attention sur l'excellent français de Lord Stanley, et souhaita que tous les Canadiens suivissent l'exemple du gouverneur général et apprissent les deux langues. Il exprima aussi le vœu que les deux races s'unissent pour promouvoir les intérêts canadiens. Ses paroles provoquèrent un applaudissement général, et Sir John se retourna sur son fauteuil et examina l'orateur attentivement. M. Lépine parla alors de la question ouvrière et dit que ce que ses électeurs demandaient c'était simplement la justice, non la faveur.

LE LEVER.

Le Lever tenu, samedi soir, par leurs Excellences dans la salle du Sénat, est certainement le plus brillant et le plus nombreux que nous ayons vu depuis le premier lever donné par son S. Altesse Royale la Princesse Louise.

Plus de 1000 personnes y assistaient et la foule qui se pressait dans le corridor à l'entrée du Sénat a été à certains moments si pressée, et la chaleur était si grande que quelques dames ont perdu connaissance.

Leurs Excellences sont arrivées au Sénat escortées par les Dragons de la Princesse Louise et sous le commandement du capitaine Gourdeau. La garde d'honneur composée des gardes à pied du Gouverneur était commandée par le capitain John Hodgins.

De chaque côté du trône se tenaient les membres du cabinet en costume de Windsor et les dames et officiers de la suite de Leurs Excellences.

Le défilé des visiteurs devant le trône a duré une heure et quart. Pendant ce temps la musique des gardes du Gouverneur faisait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

LEUR POSITION

Frappé du vide que présentaient les discours et les programmes des chefs libéraux de la Puissance, nous nous faisons, il y a quelques semaines, les questions suivantes :

Quelle est la position des libéraux ? S'il y avait des élections générales demain sur quel terrain se placeraient-ils pour faire la lutte ?

Le discours de M. Laurier, vendredi, nous ramène devant ces deux points d'interrogation. Ses accusations ont été futiles et rien de solide, de nouveau et de bien explicite n'a été offert.

Le parti libéral nous est donc revenu comme il nous avait laissé : Beaucoup de chefs, mais pas de programme.

Il va, cette année encore, faire une guerre d'escarmouche et d'obstruction. Quand ses membres auront fendu beaucoup de cheveux en bout et préconisé une économie de bout de chandelle, une nouvelle vacance arrivera et le monde politique continuera d'aller sur les mêmes roulettes.

Est-ce bien là tout ce qu'il faut pour constituer un parti ; un parti homogène, agressif et susceptible de jouer un rôle suffisant à justifier l'action de cette partie de l'électorat qui a reposé en ses membres sa plus entière confiance ?

De l'avis de plusieurs libéraux

que nous avons rencontrés depuis trois ou quatre jours, le parti libéral veut mieux que ses chefs.

Si ceux-ci, au lieu de cultiver à la fois la brune et la blonde revenaient au programme des anciens jours, les chances de ressaisir le pouvoir ne seraient peut-être pas de beaucoup augmentées, mais, au moins, les libéraux auraient un ensemble d'idées, d'opinions, de principes. Ils auraient des couleurs, des enseignes et un terrain de combat.

Mais le discours de M. Laurier ne laisse rien espérer de tel.

Tout y est vague.

L'annexion, la réciprocité, l'union commerciale, tout cela forme encore un tout embryonnaire, informe et impalpable qui ne va pas aux députés libéraux aux Communes et où le peuple voit que ténébres.

Le parti conservateur n'a donc rien à craindre. Il trouvera même la présente session bien terne, bien monotone.

Le comble du malheur est que l'on se jalouse parmi les chefs du parti rouge aux Communes : Sir Richard, MM. Mills et Patterson, n'ont pas l'air bien enchantés de leur position secondaire et M. Blake a bien d'autres chats à fouetter.

MARIÉ AVEC SA BELLE-MERE.

Un curieux procès vient de s'ouvrir à Neward. Un nommé Peter Hahn, âgé de quarante-six ans, est accusé d'avoir épousé la seconde femme de son père, après la mort de celle-ci, Barbara Hahn, âgée de soixante quatre ans.

Peter et Barbara ont été arrêtés et traduits devant un juge de police. Ils ne paraissent pas se douter qu'ils avaient contrevenu à la loi en se mariant, et Peter a raconté naïvement la petite histoire suivante :

"La nuit qui a précédé sa mort, mon père m'a tenu ce langage en mettant la main de ma belle mère dans la mienne : Peter, voici une brave femme, m'a-t-il dit, il faut que je la quitte, et je crois qu'il faut aussi bien son d'elle et la protéger aussi bien que vous, mon fils. Épousez la donc, lorsque je ne serai plus, et puissez vous vivre longtemps heureux ensemble. Ainsi, a continué Peter, j'ai épousé ma belle-mère, dès que mon père a été mort, par respect pour ses dernières volontés, et je vivais heureux avec elle, lorsque, nos voisins, scandalisés, ne se saisissant, nous ont fait arrêter."

Le père a donné autre lecture au prisonnier de la loi à laquelle il avait contrevenu, et les a fait mettre ensuite en liberté provisoire, sous \$600 de caution.

COURRIER DE HULL

M. A. Thomas a été élu maire de Hull.

Aujourd'hui a lieu l'élection du maire à la Pointe à Gatineau.

M. Rochon sera à Hull samedi prochain.

Une délégation d'Avylmer s'adressera s'adressera prochainement à la législature de Québec et de Toronto pour obtenir une aide afin de construire un pont de fer sur l'Outawa, dans les environs du rapide des Chênes.

On évalue le coût de cette construction à \$80,000.

Ce matin a été célébré à Hull le cinquantième anniversaire du mariage de M. Jean Durocher, père de M. Pierre Durocher, et Israël Durocher. Tous les membres de la famille étaient présents et ont fait à eux seuls la musique et le chant à la messe.

Conseil de Ville

Ce matin à dix heures : au lieu l'assemblée régulière du conseil de ville sous la présidence du maire M. D'Orsonneau. Tous les échevins étaient présents. Après lecture des minutes de la dernière assemblée, et présentation des comptes et pétitions des divers comités soit organisés comme suit :

Finances : M. Graham, président, et MM. Viau, Landry, Arduin et Champagne.

Rues et améliorations : M. Marston, président, et MM. Viau, Aubry, Graham et Landry.

Règlements : M. Champagne, président, et MM. Graham, Barrette, Landry et Arduin.

Marchés : M. Barrette, président, et MM. Scott, Aubry, Marston et Champagne.

Aqueduc : M. Arduin, président, MM. Viau, Scott, Champagne et Marston.

Santé : M. Aubry, président, et MM. Graham, Scott, Arduin et Marston.

Sur motion de M. Champagne et Viau, M. J. O. Laferrrière est engagé comme secrétaire trésorier, avec \$800 de salaire. Adopté unaniment.

Sur motion de M. Champagne le comité des finances est autorisé à avoir une entrevue avec M. Weir, président de la Banque Ville Marie, au sujet de l'emprunt proposé de \$150,000 et d'en régler avec lui les conditions.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Colonie de Terrebonne.

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie de environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15 mars jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procure

ES PROFESSIONNELLES
J. GORMAN, LL.B.,
Soliciteur, Notaire, Etc.
MAGNAN & PRETHER
BUREAU
des Anes Rideau et Sussex
OTTAWA, Ont.

Nouvelles
Marchandises
FIGEON, PIGEON & Cie
RUE RIDEAU
NOUVELLES ETOFFES A ROBES
PIGEON, PIGEON & Cie
RUE RIDEAU

Dans la Capitale
L'Assemblée annuelle des edito-
graphes du Canada a eu lieu ce ma-
tin dans la chambre de la presse,
chambre des Communes.
—Richard Cartwright est ar-
rive a Ottawa.
—Il est entendu qu'un bill sera
adopté pendant la session actuelle
pour obliger les témoins a répondre
a toutes les questions qui leur se-
ront posées quand bien même le leur
réponse devrait les incriminer.

THE GUTTA PERCHA & RUBBER MFG CO
OF TORONTO.
BELTING, PACKING, CLOTHING HOSE
WAREHOUSE & OFFICE, 43 YONGE ST. TORONTO.

PRIX DU MARCHÉ
VIANDES
Bœuf par livre \$0 10 a 12 1/2
Mouton par livre 0 5 a 7
Porc par 100 livres 4 00 a 6 50

PENSIONNAIRES DEMANDES. Deux pen-
sionnaires trouver, a une bonne ch-
imbre et pension en s'adressant a M. J. B. C. Dunn.
Manufacturiers de Valises. Pour avoir une bonne valise a l'air a
la Manufacture, 518 rue Sussex.

Les personnes désireuses
de se procurer un sac portatif (sac
châli) a bon marché, doivent aller
chez Harwood et Lecourt, 518 rue
Sussex.

AVIS RELATIF AUX PASSEPORTS
Les personnes qui ont besoin de pas-
seports du Gouvernement Canadien, doivent
s'adresser a D. Pottinger, au Département
des Affaires Indiennes, au Bureau des
Passes, au Palais de Justice, Ottawa.

POUR VOTRE
PHOTOGRAPHIE
—ALLER AU
STUDIO
—DE—
NAPOLEON BELANGER
140 RUE SPARKS 140
OTTAWA.

Ne craint pas la concurrence
INSTITUT - CANADIEN
CERCLE DES FAMILLES
L'ouverture des Soirées Musicales et Li-
téraires de l'Institut Canadien aura lieu
dimanche, le 10 février, a 8 heures p.m.,
dans la grande Salle de l'Institut, rue Sus-
sex.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE
Présidence de M. O'Connell.
M. Verdun, ivre, \$2 d'amende et
\$1 de frais.
M. Coolican, ivre, \$2 d'amende et
\$1 de frais.

FOURNITURES de MAISON
LISTE DES PRIX
Bryson, Graham & Cie.
TAPIS TAPESTRY--30c., 35c., 45c., 50c., 65c.
TAPIS BRUXELLES--65c., 75c., 90c., \$1.00, 1.10.
TAPIS FICELLE--17c., 20c., 25c., 35c., 50c., 65c., 75c., 85c.

BRYSON, GRAHAM & CIE
Nos 148, 150, 152 et 154 RUE SPARKS.
Demandez les Fils de Clapperton, les meilleurs.
Bryson, Graham & Cie.

INTERCOLONIAL
La Route de la maille Royale, de Passagera
et Fret entre le Canada et la Grande
Bretagne.
Le Route ditre le Centre l'Ouest et tous les
points du Bas du St. Laurent, de la Baie
des Chaleurs et du Nouveau-Brunswick,
la Nouvelle-Écosse, l'Île Prince
Édouard, le Cap Breton et Terre-Neuve.

W.M. HOWE
Rue d'Arden,
Succursale, No. 393 Rue Cum-
berland.
FERRONNERIES
L'une des plus anciennes maisons commer-
ciales de la vallée de l'Otawa et des mieux
qualifiées sous le rapport des bas prix et de
la localité des articles offerts en vente.

CHAS. J. BOTT,
P.S.—Cet office n'aura de durée que pen-
dant quinze jours.
Entrepreneur
Pommes Funébres

LA PLUS
Grande Manufacture
DE
BALANCES
DU
CANADA
Au détail 100 différents genres de
BALANCE
A Charbon
A Foin
A Grain
A Thé

S. ROGERS & SON
Entrepreneurs de Pompes Funébres
ET ENBAUMEURS
15 et 17 rue Nicholas, résidence au 2ème
étage
COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU: VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 8.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.
T. J. SEATON
Horloger et Bijoutier
Marchand de Montres d'Or et d'Argent, Pen-
dants, Anneaux et Bijoux de tous les styles.
Tous les ouvrages sont garantis.

FAITES FAIRE VOS
PHOTOGRAPHIES
COSTUMES : : D'HIVER
Scènes appropriées. Tout
de première classe
AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
Hotel - Riendeau
Tenu sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

W. DAVIS
222 RUE WELLINGTON.
G. PHILBERT
IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES
AMÉRICAINES, ANGLAISES ET
SCANDINAVES
Coin des rues Dalhousie et
Saint-Patrice, Ottawa.

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné
qu'une application sera faite au Parlement
du Canada durant sa prochaine session pour
un Acte incorporant "THE OTTAWA
AND MONTREAL BOOM COMPANY"
pour des fins d'amélioration dans la navi-
gation sur la rivière Ottawa, depuis les
chutes de la Chaudière à Ottawa, jusqu'à
la partie de l'île de Montréal, tant sur
un chenal, ou sur l'autre ou sur les deux
jusqu'à la partie nord-ouest de l'île, afin de
rendre plus facile la descente des rapides
de la Chaudière, des billets, des rapides
de chemin de fer, d'écluse et autres rapides
de bus sur la dite rivière et aux divers
rapides; avec pouvoir de construire,
acquiescer tous bords et quais le
long de la partie mentionnée de la rivière
et sur les tributaires et de construire et ter-
miner les estacades, les glissoirs, les quais,
les écluses, les bacs, et tous autres travaux
pouvant faciliter la descente et le remon-
tage des radeaux, bois scié, les débris de
chemins de fer, cordes et autres bois sur
cette partie de la rivière Ottawa, de miner
les rochers, creuser ou enlever les bas fonds
et autres obstructions et d'améliorer de
tous les manières la navigation sur la partie
mentionnée de la dite rivière; et d'acquies-
ser des terres sur les deux rives et
des îles dans la dite rivière pour les
mêmes fins et de construire, acquies-
ser, affermer, faire naviguer et entretenir tous
bateaux et remorqueurs sur la dite rivière
et de louer dans la dite rivière pour les
mêmes fins et de construire, acquies-
ser, affermer, faire naviguer et entretenir tous
bateaux et remorqueurs sur la dite rivière
et de louer dans la dite rivière pour les
mêmes fins et de construire, acquies-
ser, affermer, faire naviguer et entretenir tous
bateaux et remorqueurs sur la dite rivière

M. J. & P. GUILLET
ÉPI-ÉPIEN
Coin des Rues York et Cumberland
OTTAWA
P. ABERUBER & FRÈRE
Successeurs de P. A. B. y, commerçants de
Fruits, Poissons, Huîtres, Con-
serves, confiseries
209 - RUE RIDEAU - 209

W. O. MCKAY
Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et
Tabacs; aussi propriétaire de
"HOTEL RICHELIEU"
Agents pour les Commerçants de Bois.
446, 448 et 450 rue Sussex.
DR R. A. KENNEDY
Gradué de l'Université McGill, Montréal
et membre de l'Association des Médecins
et Chirurgiens d'Ontario.
245 Rue Rideau

